

Côte de Nacre

Trois nouvelles espèces de la flore recensées

Douvres-la-Délivrande — Mieux connaître la biodiversité pour mieux la préserver : tel était le but de l'étude menée durant trois ans. Une cartographie a été menée avec une restitution mardi.



Anaïs Jardin a animé la réunion de restitution de l'ABC de la biodiversité en Cœur de Nacre devant un public clairsemé.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le projet

Mardi 25 juin, Anaïs Jardin, chargée de missions au CPIE Vallée de l'Orne (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), a animé la restitution publique de l'Atlas de la biodiversité en Cœur de Nacre, au petit logis de la Baronnie. À peine une trentaine de citoyens se sont déplacés.

En introduction, Élise Mackowiak, maire adjointe de Saint-Aubin-sur-Mer, en s'exprimant au nom des élus de l'Intercom, a rappelé le contexte de cette étude : « Sur trois années, de novembre 2020 à novembre 2023, ce projet avait pour but d'effectuer un état des lieux du territoire, côté terre et côté mer, afin de pouvoir agir et mener des choix politiques quant à la biodiversité. »

662 espèces recensées

La communauté de communes de Cœur de Nacre « comprend des espaces naturels, agricoles et urbanisés » commente Anaïs Jardin. « 477 ha ont été cartographiés.



La rainette verte est désormais présente sur la Côte de Nacre.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

80 habitats naturels ont été identifiés. 1 242 données ont été récoltées par les habitants ». Concernant la flore, 622 espèces ont été recensées, « dont 37 nouvelles espèces et trois découvertes : l'aspérule à l'esquinancie, la presse d'eau et le trèfle de Perse ». 14 espèces d'amphibiens et cinq de reptiles ont été recensées, « dont une nouvelle : la rainette verte, qui n'est pas une grenouille ».

La présence du triton ponctué, du triton crêté, de l'alyte accoucheur et de la grenouille rousse est à surveiller

« car en régression notable ». 58 mares ont été recensées. 177 espèces d'oiseaux ont été relevées, 42 pour les mammifères. 1 671 personnes ont pu être mobilisées grâce à des animations grand public et scolaires.

Après analyses, des préconisations ont été proposées aux élus de l'Intercom lors du dernier conseil communautaire, sous forme de trois enjeux à décliner en actions : aménagement et gestion adaptés des espaces publics et privés du territoire, amélioration de la connaissance sur la biodi-

versité locale, information et sensibilisation des publics du territoire.

« Pour exemple : le maintien de la laisse de mer et des dunes en formation sur les zones littorales, la poursuite des animations auprès du public et des formations auprès des agents des services techniques des douze communes, un accompagnement dans l'inventaire des mares en vue de proposer un programme de restauration. » Les résultats complets pourront être consultés sur les sites du CPIE et de Cœur de Nacre dès septembre prochain.